

Newsletter n°64

Juillet, août, septembre 2017



Journée internationale des victimes de disparitions forcées

▪ A Alger

Comme chaque année, le Collectif des Familles des disparu(e)s en Algérie et SOS Disparu(e)s ont organisé un rassemblement à Alger, le 30 août 2017, cette date étant proclamée par les Nations Unies : Journée internationale pour les victimes de disparitions forcées.



▪ A Paris

« Vérité et Justice pour les familles de disparus » est le titre de la conférence organisée le 1^{er} septembre par la Fédération Euro-Méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED) en partenariat avec le Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie, Amnesty International France, l'Association de Parents et Amis de Disparus au Maroc (APADM) et le Collectif Argentin pour la Mémoire et le Collectif Paris-Ayotzonappa.

Près de cent personnes ont pu assister aux discours de chacune des personnalités et des victimes qui se sont succédées sur le podium. Les interventions de S.E François Croquette (Ambassadeur pour les droits de l'homme), de M. Emmanuel Decaux (Ancien président du Comité des disparitions forcées) et de Mme Geneviève Garrigou (Ancienne Présidente d'Amnesty

International) ainsi que les témoignages étaient passionnants. Ces prises de paroles ont été suivies d'échanges avec le public, certaines personnes ont ainsi pu témoigner de leur propre expérience, à la fois comme victime directe de disparitions forcées ou en tant que proche de disparus. Un extrait du film mexicain *Buscadores* par Mario Vergaraa ainsi que des clips de la campagne des Nations Unies pour la ratification de la Convention internationale contre les disparitions forcées ont également été projeté.



Le samedi 2 septembre 2017, c'est autour de portraits de disparus, de stands de documentation, de projections, d'exposition et de musique que la FEMED et le CFDA ont tenu à donner place de la république, une image et une voix aux disparus et à leurs familles.

Le Collectif Paris-Ayotzinapa, le Collectif argentin pour la mémoire ainsi que le CFDA et la FEMED ont chacun installé un stand de documentation comprenant des livres, des magazines, des brochures ainsi que des pétitions pour informer le grand public sur leur travail et sur la réalité des disparitions forcées dans chaque pays dont ils s'occupent. Chaque association a aussi affiché des dizaines de photos de victimes de disparitions forcées ainsi que de leurs activités, permettant au public de constater de manière ludique la complexité de la disparition et le dur combat de leur proche pour la vérité et la justice à travers le monde.

En milieu d'après-midi, Sofia et Estéban du Collectif Paris-Ayotzinapa nous ont fait l'honneur de chanter des mélodies militantes en espagnol. Il s'en est suivi une prise de parole par plusieurs représentants d'associations.

Puis, le CFDA a été représenté par sa présidente venue expliquer les missions et activités du CFDA, mais aussi la réalité de son combat au quotidien et de la recherche du sort des disparus en Algérie.

Ce rassemblement a été un réel succès, attirant des dizaines de personnes à tout moment de la journée.



L'Algérie examinée dans le cadre de l'EPU



Le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a adopté, le 22 septembre, les conclusions de l'Examen périodique universel sur l'Algérie (EPU).

Cet EPU de l'Algérie qui a débuté le 8 mai 2017, lors de la 36^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, est arrivé à son terme le 22 septembre 2017.

Une déclaration collective de la société civile, réunissant le Collectif des Familles des Disparu(e)s en Algérie (CFDA), la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), le Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ), le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), EuroMed Droits et l'Institut du Caire pour les droits de l'Homme a été élaborée. C'est NasseraDutour, Porte-parole du CFDA, qui s'est exprimée en leur nom en présentant la déclaration orale dans laquelle elle a appelé l'Algérie à garantir le respect total du « *droit à la vérité et la justice pour les familles des victimes de disparitions forcées et la protection des droits humains* ».

Lancement de la plateforme française des ONG de droits de l'Homme agissant à l'international

C'est le 26 septembre 2017, de 13h30-17h00 qu'a eu lieu le lancement de la plateforme française des ONG des droits de l'Homme agissant à l'international sur le thème de la « Répression des droits de l'Homme dans le monde, quelles voix pour les ONG françaises? », à l'Auditorium de la Maison du Barreau à Paris. Ce lancement a été un réel succès, une centaine de personnes était présente.

Le CFDA a participé activement à la création de la plateforme française des ONG de droits de l'Homme agissant à l'international, depuis la première réunion qui a eu lieu le 16 avril 2017. Cette plateforme a pour ambition d'offrir un socle d'échanges et de travail commun aux différentes ONG françaises travaillant sur la question des droits de l'Homme.

Elle tend à faciliter la circulation et le partage des informations, la mutualisation des compétences et la création d'une dynamique collective des ONG françaises, permettant ainsi une plus grande visibilité au sein des espaces de débats et des réseaux internationaux.



Toutes les ONG agissant à l'international et respectant la charte de la plateforme sont invitées à rejoindre la plateforme.

Préparation des journées contre l'oubli

Le 29 septembre 2017, l'Algérie célébrait le 12^{ème} anniversaire de la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale. Ce 12^{ème} anniversaire de l'adoption de la Charte a été l'occasion de faire appel à la mémoire collective afin de se remémorer les violations commises à l'encontre des victimes de la

décennie 90. Le Collectif des Familles des disparu(e)s en Algérie (CFDA) et SOS Disparu(e)s ont ainsi tenu à programmer des journées contre l'oubli afin de continuer à lutter contre cette charte qui prône l'oubli et l'impunité. Ainsi, il a été décidé qu'une semaine serait consacrée à la thématique des disparitions forcées allant du 4 au 7 octobre 2017, comprenant une exposition-photo, la projection d'un film suivi d'un débat et un séminaire. Toutes ces activités sont en cours de préparation.

Dès la mi-septembre, tous les membres de SOS Disparu(e)s et du CFDA se sont mobilisés pour l'organisation et les préparatifs en vue des journées contre l'oubli.



L'organisation d'un rassemblement contre la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale

Pour le 12^{ème} anniversaire de la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale, le CFDA a publié un communiqué contre l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui demeure un déni de justice pour les victimes et les proches des victimes de disparition forcée.

De plus, le CFDA et SOS Disparu(e)s ont également organisé, le 30 septembre 2017, un rassemblement pour rejeter la Charte. Une trentaine de personnes était présente à ce rassemblement qui s'est déroulé devant la Grande Poste d'Alger. Trois personnes membres de SOS Disparu(e)s ont été arrêtées et conduites au commissariat de Cavaignac et elles ont été relâchées trois heures plus tard.

Communiqués de Presse

La Charte « pour la paix et la réconciliation nationale » : un déni de justice qui perdure

29 septembre 2017

<http://bit.ly/2i0Mijd>

Lancement de la plateforme française des ONG de droits de l'Homme agissant à l'international

27 septembre 2017

<http://bit.ly/2fY95rA>

Intervention de NasseraDutour lors de l'Examen Périodique Universel de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

22 septembre 2017

<http://bit.ly/2yWArFX>

Dénonciation de l'arrestation du militant BelkacemKhencha

27 juillet 2017

<http://bit.ly/2y8S5Hj>

Revue de Presse

Septembre

<http://bit.ly/2yiqky2>

Août

<http://bit.ly/2yBQrRv>

Juillet

<http://bit.ly/2fXNnE5>

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : 0033 (0)1 43 44 87 82



[Notre page Facebook](#)



[Notre Mémorial Virtuel](#)